

**Sommaire**

- 1 > La maîtrise de la lecture pour la réussite de tous en 2013
- 2 > GRETA : un calendrier de travail fourni tant au niveau local qu'au niveau national !
  - > Colloque des 5 et 6 décembre à Dijon sur l'alternance
- 3 > Le point sur les CPC
  - > En direct des CPC
- 3 > CPC n°3 - Automobile
- 4 > CPC n°7 - Alimentation
  - > CPC n°8 - Métiers de la mode et industries connexes
- 5 > CPC n°13 - Arts appliqués
- 6 > CPC n°15 - Commercialisation et distribution
- 7 > Textes officiels :  
Cliquez, nous ferons le reste !

## La maîtrise de la lecture pour la réussite de tous en 2013

Après une année 2012 marquée par le changement de gouvernement et la concertation pour la refondation de l'École, le monde de l'éducation est marqué en cette fin janvier par deux événements dont la concomitance ne peut laisser indifférent : la loi d'orientation sur l'École est présentée en Conseil des ministres tandis qu'on apprend que des demandes convergent pour que l'illettrisme soit déclaré " grande cause nationale 2013 ". N'est-ce pas là la preuve de la régression de notre système éducatif depuis plusieurs décennies ? Régression dénoncée année après année par le SNALC-FGAF qui s'est toujours insurgé contre la réduction du nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français dès l'école primaire. Considérée comme un enjeu pour l'inclusion sociale et pour la croissance économique, cette lutte contre l'illettrisme a curieusement été placée sous l'égide du Ministre délégué à la formation professionnelle et de l'apprentissage. Gageons que nos filières professionnelles et technologiques puissent retrouver les couleurs quelques peu perdues depuis qu'on y concentre trop méthodiquement les victimes malheureuses de cette régression du niveau scolaire.

**Nous vous souhaitons en ce début d'année 2013 de retrouver le plaisir de voir progresser et s'épanouir chacun de vos élèves, dans la voie professionnelle comme dans la voie technologique. Pour ce faire nous souhaitons que la priorité soit vraiment donnée à la lecture, base de tous les autres apprentissages, et donc gage de réussite pour chacun.**

**Anne-Marie LE GALLO-PITEAU**  
*Secrétaire nationale à l'enseignement professionnel et technologique*

# GRETA :

## un calendrier de travail fourni tant au niveau local qu'au niveau national !

Le 16 janvier, toujours dans le cadre prestigieux de la bibliothèque du Ministre de l'Education nationale, s'est tenue comme prévu la première réunion 2013 du Comité national de suivi de la réforme des GRETA. Cette réunion a été animée par Messieurs Jean-Marie Panazol, Inspecteur général, et Bernard Porcher, responsable de la formation continue à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DEGESCO).

On examine d'abord le nouveau texte de la convention constitutive des GIP FCIP : discussion technique centrée sur la représentation du personnel et la structure des GIP FCIP.

On examine par ailleurs le calendrier des travaux nationaux et locaux. Il est convenu que le groupe de suivi national se réunira tous les deux mois : les prochaines réunions se tiendront les 27 mars et 29 mai. Des échanges par internet auront néanmoins lieu au fur et à mesure des besoins, particulièrement sur les sujets les plus techniques. Le SNALC-FGAF fait part de son étonnement quant au délai annoncé de fin des travaux concernant la définition des postes dans les GRETA, à savoir juin 2014. M. Panazol admet que ce délai est long par précaution. Il précise qu'une des difficul-

tés sera l'articulation entre les travaux au niveau national et ceux menés par les académies qui sont laissées autonomes dans leur organisation sur l'ensemble de ce dossier. M. Porcher annonce que la DESGESCO coordonne tous les travaux y compris en matière de ressources humaines. Quatre groupes de travail sont constitués (ressources humaines, experts RH, organisation, système d'information) qui rassemblent des représentants académiques, notamment des Directeurs Académiques de la Formation Continue (DAFCO) de chacune des quatre zones géographiques qui constituent l'échelon intermédiaire de l'organisation de la formation continue. Des conseillers en formation continue feront aussi partie des groupes d'experts. Le calendrier de ces réunions qui nous est parvenu depuis s'étale sur le premier semestre 2013 à raison de deux à quatre rencontres selon les domaines : il est clair que le travail doit se faire en académie entre-temps.

Le SNALC-FGAF veillera évidemment à la défense des intérêts de tous au niveau local comme au niveau national, en particulier en ce qui concerne les personnels les plus précaires.

**Anne-Marie LE GALLO-PITEAU**

### Colloque des 5 et 6 décembre à Dijon sur l'alternance

Dans notre précédent numéro, nous vous avons restitué les présentations faites lors de la première journée du colloque. Cette fois nous nous intéresserons aux préconisations présentées pour la réussite des parcours en alternance. Nous vous ferons grâce de la restitution exhaustive des propositions faites, d'autant que certaines paraissent dépourvues de tout sens des réalités (ainsi d'aucun oserait prétendre que l'alternance devrait devenir " un modèle global d'éducation et de formation professionnelle dès l'école primaire ").

En résumé, nous retiendrons qu'une bonne alternance repose sur :

- des dispositifs négociés entre les acteurs institutionnels afin de dépasser le cadre des obligations légales ;
- une visée d'emploi qui facilite ou conforte l'insertion durable (transférabilité de l'expérience acquise) ;
- un retour sur les expériences vécues en entreprise ;
- une co-construction du dispositif permettant de répondre au projet de l'apprenant par chaque acteur : tuteur, formateur, famille mais aussi apprenant ;
- la formation et la reconnaissance statutaire du tuteur comme du formateur.

Le SNALC-FGAF a toujours défendu l'alternance à tous les niveaux de formation. Pour autant, nous sommes persuadés qu'il s'agit d'un choix qui doit être mûrement réfléchi par le jeune et sa famille. Et nous affirmons que c'est une voie de réussite difficile et très consommatrice d'énergie et de temps pour toutes les parties prenantes, à commencer par les enseignants qui restent les premiers guides des jeunes. Nous entendons que ce savoir-faire et ce travail mis en œuvre par les professeurs soient effectivement reconnus par l'institution Education nationale et ses partenaires, comme doit être reconnue l'activité spécifique des tuteurs.

**Anne-Marie LE GALLO-PITEAU et Guy WESTERMANN**

**Consultez aussi le Diaporama SNALC  
de l'enseignement professionnel & technologique  
d'un simple clic sur **DIAPORAMA****

# Le point sur les CPC

Pendant la concertation pour la refondation de l'École de la République qui a eu lieu du 5 juillet au 9 octobre dernier, les Commissions Professionnelles Consultatives sont restées inactives. D'autant que la mandature s'achevait. Le renouvellement des membres des Commissions Professionnelles Consultatives s'est tenu en septembre dernier et bien que certaines d'entre elles demeurent encore incomplètes, les travaux des CPC ont redémarré en ce début d'année 2013 : neuf réunions en moins de deux semaines et d'autres en préparation. Dans chacune

d'entre elles, on commence par l'élection du président et du vice-président au sein du collège des employeurs et au sein du collège des salariés. Je tiens à saluer l'engagement des représentants du SNALC-FGAF qui assurent une présence active dans ces instances et font valoir le point de vue des enseignants à l'occasion des échanges qui ne manquent pas d'avoir lieu à propos des nouveaux référentiels ou des nouvelles modalités d'examen.

**Anne-Marie LE GALLO-PITEAU**

## En direct des CPC

### Compte rendu de la sous-commission **CPC n°3 (métallurgie) du 11 janvier 2013** **Automobile**

#### 1/ **Rénovation BTS CRC**

Présentation par M. Diverchy Inspecteur Général  
On veut reproduire les 8 étapes de la démarche industrielle au travers des 4 unités de formation et des 4 unités d'épreuves, U4, U51, U52, U6  
Il s'agit aussi de créer une cohérence des diplômes de la filière : bac pro 4 activités, BTS 6 activités.  
Fin du diplôme actuel en 2014 donc mise en route septembre 2013 pour le nouveau.  
L'écriture des repères pour la formation est engagée.

#### 2/ **Rénovation BTS Agroéquipement nouveau TSMP**

Présentation par M. Croguennec, IA-IPR  
**Ce BTS concerne les " techniques et services en matériels agricoles " (essentiellement maintenance)**  
Baisse du nombre d'exploitations agricoles : 1 000 000 en 1988 à moins de 500 000 maintenant.

#### **Présentation de l'évolution sociétale**

Des récoltes sont désormais vendues avant d'être produites.  
5 000 offres d'emploi chaque année pour 3600 élèves formés : pénurie de main d'œuvre.  
Des fonctions (ancien BTS) aux activités (nouveau BTS)  
Le BTS Agricole est bien différent, sa maintenance est du niveau 1 : utilisateur, alors que ce BTS concerne

de la maintenance lourde, par des experts extérieurs.

#### 3/ **Etat d'avancement des travaux en " maintenance automobile "**

Présentation par M. Defaux, IEN-STI

#### **Le RAP : CAP MVA et Bac Pro MVA**

Activités niveau V, IV et III listées : communication avec les clients, véhicules électriques, hybrides, fluides frigorigènes, diagnostic des systèmes mécaniques, réinvestissement des formations " constructeurs ", employabilité en maintenance des véhicules industriels (qualification du permis de conduire).

#### **Présentation du référentiel de certification**

Les capacités ont été développées pour le Bac Pro, mais pas pour le CAP.

#### **Observations**

Fort renouvellement de la main d'œuvre, particulièrement dans le domaine commercial...  
Finir le plus vite avant fin 2013 pour cela.  
Prochaine réunion avant juin 2013.



**Guy WESTERMANN**  
Académie de Strasbourg

## Compte rendu de la **CPC n°7** du 16 janvier 2013

### **Alimentation**

Présentation par Mme Malicot MEN DEGESCO.

#### **1/ Désignation des président et vice-président des collèges employeurs et salariés**

Collège employeur : M. Serre Laurent CGAD-CNBF, Président.

Collège salariés : M. Chrétier (titulaire), M. Mélisse (suppléant) Vice-président.

Sachant qu'il y aura inversion à mi-parcours.

#### **2/ Dossier d'opportunité rénovation CAP " Boulanger "**

##### **Rapport d'opportunité :**

augmentation des entrées dans le métier, mais les résultats aux mentions complémentaires montrent qu'il n'y a pas de poursuite d'études.

Il en résulte une employabilité insuffisante.

Il s'agit d'étendre le champ des aptitudes professionnelles.

⇒ Favoriser la poursuite d'études

Le premier travail à conduire sera donc à établir le RAP.

**Objectif :** mise en application septembre 2014.

#### **3/ Questions diverses**

- Demande prévue de la révision du Brevet Professionnel " Boucher/charcutier traiteur " (Boucherie ?).

- Demande de M. Besnier de résultats des sorties de Bac Pro / employabilité.

On évoque le problème des lycées professionnels qui forment des élèves sans disposer de l'équipement utile à la formation pour le Bac Pro Boucherie.

On aborde aussi la sous-représentation des entreprises dans les commissions de rénovation des diplômes.

Un groupe de réflexion sera mis en place sur la suite de ces Bac Pro.

Le brevet professionnel étant une sorte de mention complémentaire au Bac Pro, il ne faut pas tromper les jeunes qui entrent dans ces professions phares qui risquent de devenir des métiers d'art.

- Une demande émane de la chambre des métiers pour élargir le vivier aux titulaires des Bac Pro charcutiers traiteurs pour l'accès à la mention complémentaire Organisateur de réception. On évoque même l'élargissement à tous les Bac Pro et BP du secteur.

- Il y aura cette année l'ouverture d'un CAPLP Boulanger, inscription d'aujourd'hui jusqu'au 28 février. M. Messenier, inspecteur général, pilotera l'élaboration de ce diplôme jusqu'au 31 mai.

Prochaine CPC en juin : mardi 18 ou jeudi 20 à 14h (confirmation fin mai).

**Guy WESTERMANN**

## Compte rendu de la **CPC n°8** du 15 janvier 2013

### **Métiers de la mode et industries connexes**

#### **1/ CAP sellier-harnacheur**

Présentation faite par M. Jean-Louis Thomas, IEN-ET de l'académie de Caen.

Ce diplôme concerne un flux très faible. Deux centres d'examen seulement : le haras national du Pin dans l'Orne, et un dans l'académie de Toulouse. Aucun lycée n'assure cette formation, seulement le haras et un centre de formation d'apprentis hors Education nationale.

Les titulaires de ce nouveau CAP doivent être capables de prendre des mesures sur l'animal et réaliser les tâches élémentaires, en particulier dans la fabrication des brides et autres éléments de la selle, mais la réalisation en autonomie d'une selle dépasse le niveau du CAP en tant que tel. On souligne aussi le fait que le savoir-faire est différent de la maroquinerie, même si les selliers peuvent être employés par les grandes maisons telles que LVMH.

Pas d'adoption formelle du projet présenté.

#### **2/ BTS textile**

Présentation faite par M. Yves Flammier, IA-IPR de l'académie de Lyon, seule académie où ce BTS est enseigné (BTS productique textile).

Les effectifs sont faibles mais en légère augmentation récemment : 15 à 20 candidats au BTS actuel en 2013. Les trois voies de formation coexistent : scolaire initiale, apprentissage et professionnalisation. Deux des options ont cessé d'être enseignées faute de candidats mais pas faute de besoin des entreprises. La dénomination même de ce BTS pose problème : " productique " ne correspond plus à rien désormais et véhicule une image désuète. Enfin, les contenus sont anciens et doivent s'adapter à la fois au nouveau bac et aux nouveaux besoins des employeurs.

Il ressort de l'enquête menée auprès des entreprises que le titulaire du nouveau BTS devra avoir :

- une très forte culture textile car les réactions des

textiles sont très difficiles à modéliser contrairement à d'autres matériaux,

- des compétences de mise au point très affirmées,
- à la fois une grande polyvalence et une grande spécialisation car les entreprises sont petites.

Le groupe de travail recommande la rénovation de ce BTS avec des options. On ne peut en revanche le fondre avec d'autres BTS industriels en cours de rénovation.

Un point d'étape sera fait en juin prochain.

### 3/ Maths en BTS

Information sans vote comme dans les autres CPC à propos du nouveau programme de maths en BTS

### 4/ Questions diverses

Un participant s'interroge sur le devenir du DSAA de concepteur-créateur textile : il est bien marié d'apprendre que ce diplôme relève désormais de la 13<sup>ème</sup> CPC (arts appliqués) et que ce diplôme a été classé en 2012 au niveau 1 sans que la CPC 8 soit sollicitée ou informée.

**Anne-Marie LE GALLO-PILEAU**

## Compte rendu de la CPC n°13 du 14 janvier 2013 Arts appliqués

Mme Malicot, Secrétaire générale des CPC, prend la parole dans cette séance inaugurale pour présenter à l'assemblée les tenants et aboutissants de cette commission. Elle rappelle que la présidence d'une CPC revient alternativement au collège des employeurs et à celui des employés. Dans la mesure où il n'y a, pour l'instant, qu'un seul représentant du collège des salariés présent, elle propose au collège des employeurs de bien vouloir définir leur représentant afin d'assurer la présidence dès aujourd'hui. A l'issue d'un délai de réflexion, M. Claude Barrier se voit reconduire dans cette fonction de Président. M. Barrier est par ailleurs Vice-président de la Fédération Nationale des Chambres Syndicales des horlogers, bijoutiers joailliers.

### 1/ Validation des programmes d'enseignements généraux du Brevet des Métiers d'Art (BMA).

Le brevet des métiers d'art est un diplôme national de niveau 4 qui vise à promouvoir l'innovation, à conserver et à transmettre les techniques traditionnelles. Il est accessible au titulaire d'un CAP du même secteur professionnel et permet d'accéder à un diplôme de niveau 3, le DMA (Diplôme des Métiers d'Art).

#### • Un nouvel enseignement : Culture artistique

Mme Flamand, IGEN, prend la parole pour présenter la culture artistique, un nouvel enseignement du BMA censé marquer une différence avec la filière du baccalauréat professionnel. Il s'agit de créer une ouverture culturelle en s'appuyant sur l'histoire de l'art qui reste dévolue au métier.

M. Borel, IEN, assume le pilotage technique de cette nouvelle discipline. Il précise que l'objectif recherché est d'élargir les connaissances artistiques au-delà du métier, la dimension d'ouverture sera privilégiée dans cette nou-

velle discipline qui engendrera une légère augmentation des heures d'enseignement.

#### • Mathématiques/physiques

M. Thollon, IGEN, précise les objectifs de l'enseignement des sciences qu'il s'agit de rendre cohérent avec les spécificités de cette formation. On y retrouve trois orientations : des compétences en lien avec le domaine professionnel ; un enrichissement de la culture générale ; une mise en action avec des savoirs (recherche d'informations, résolution de problèmes, pratique d'observations, mise en situation).



#### • Eco-gestion

Mme Roulé, IPR, définit les lignes du programme qui est inspiré de celui dispensé en baccalauréat professionnel. Il permet l'acquisition d'une culture et des méthodes de gestion visant à fournir une vision globale sensée faciliter l'intégration dans le monde de l'entreprise :

- section économique, juridique et professionnelle,
- méthodologie, recherche d'emploi, économie,
- gestion de l'entreprise, gestion des ressources humaines,
- aspect financier, calcul des coûts,
- mutation, reprise des entreprises.

Le reste des programmes des disciplines de l'enseignement général ne subissant que très peu d'évolutions, nous ne les évoquons pas en séance. Un document de cadrage nous est distribué afin de présenter le projet du règlement d'examen concernant les BMA puis nous évoquons les éventuelles dispenses d'examen pour les titulaires d'autres diplômes. Hormis l'épreuve de mathématique qui est toujours appliquée à un métier, il est en effet possible de se voir accorder des dispenses d'examen.



On nous demande un avis sur ces programmes. Le SNALC réagit concernant les éléments que nous validons par ce vote. Nous demandons de préciser si le projet de cadrage lié aux conditions d'examen que nous avons à peine évoquées faisait partie de ce vote. Mme Malicot précise que ce document sera validé dans les autres commissions.

La commission émet un avis favorable pour ces programmes.

## **2/ Rénovation des programmes de mathématiques en STS**

Les programmes de mathématiques des BTS font actuellement l'objet d'une rénovation et les projets de programmes rénovés doivent être présentés à l'ensemble des CPC ayant des BTS dans leur champ de compétence. Pour chaque spécialité de BTS, le programme est constitué de plusieurs modules, chacun de ces modules sera obligatoirement prélevé dans une banque de programme que nous devons valider ici. Il s'agit d'un bon travail de fond, mais nous faisons part de notre étonnement sur la méthode de rédaction des référentiels. Pourquoi ne pas penser la rédaction d'un programme de mathématiques uniquement en fonction des spécificités des métiers plutôt que de piocher les éléments qui le compose dans une banque de programme ?

Mme Malicot nous répond qu'il est d'usage de procéder ainsi en sciences, mais aussi pour les langues vivantes. Cette méthode contribue à la transdisciplinarité recherchée dans l'enseignement professionnel et facilite de surcroît la gestion du personnel enseignant.

La commission émet un avis favorable sur ces programmes.

## **3/ Création d'un Brevet des Métiers d'Art (BMA) préparant aux spécialités de l'orfèvrerie**

M. Perrier, IEN, nous présente les travaux sur le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP).

Le CAP a été créé en 1974 et comporte les quatre options de la discipline : monteur, tourneur repousseur, polisseur aviveur et planeur en orfèvrerie.

Un brevet des métiers d'art préparant aux spécialités de l'orfèvrerie est en cours d'élaboration. Il sera construit dans une perspective nationale et internationale avec l'ambition d'être en phase avec les pratiques des designers contemporains. Il assurera une formation sur deux options : l'une structurée sur la base des techniques de la mise en forme, l'autre sur la base des techniques de mise en décor.

Une rénovation des CAP sera programmée à l'issue de cette création.

## **4/ Présentation du RAP sur le métier des facteurs d'orgues**

Le seul lieu de formation en Europe se trouve à Eschau, près de Strasbourg. Actuellement une dizaine d'élèves sont présentés dans chacun des deux diplômes existants : le CAP " facteurs d'orgues " et le CAP " tuyautiers en orgues ". La formation conduite sur trois années est uniquement menée en apprentissage.

La profession demande le remplacement des CAP par un Bac professionnel à deux options. Un cursus de quatre années est envisagé pour acquérir la double compétence de ce métier. Il s'agit de valoriser cette spécialité qui subit un " *turn-over* " important. C'est un métier atypique et exigeant. Une solide culture artistique et musicale est attendue chez ce vivier d'élèves très restreint.

**Gaëtan Maléjacq**  
*Académie de Rennes*

## **Compte rendu de la CPC n°15 du 15 janvier 2013** **Commercialisation et distribution**

### **1/ BTS MUC (Management des Unités Commerciales)**

Présentation faite par Richard Maniak, Inspecteur général.

Le BTS MUC date de 2003 et a fait l'objet de six sessions d'examen. C'est un des plus gros BTS avec 21 300 candidats présents à l'examen. Le taux de réussite global atteint 63%. Il est de 80% pour les candidats issus de l'enseignement public (6400) et du privé sous contrat (3042). 11 700 candidats n'ont pas le statut scolaire : ¼ en apprentissage et ¾ en contrat de professionnalisation.

Si le référentiel n'est pas remis en cause, les épreuves sont jugées très lourdes, au-delà même de la question des effectifs. Le travail a donc consisté à rendre les unités constitutives du diplôme plus cohérentes et plus faciles à évaluer. Ainsi, on a constaté l'impossibilité d'évaluer le " management d'équipe " lors du premier stage, car cette tâche n'est jamais confiée à un débutant. Cette évaluation est donc reportée sur l'étude de cas. En revanche, l'informatique commerciale relève de la pratique en stage plus que de la théorie dans le cadre du dossier projet.

### Le changement proposé des modalités d'évaluation se décompose donc comme suit :

- E4 : intégration du " management d'équipe " au contenu de l'étude de cas qui reste inchangée par ailleurs.
- E5 : analyse et conduite de la relation commerciale. Maintien du CCF mais suppression de l'évaluation séparée des connaissances avec un oral à part ; d'où gain de temps et disparition de la banque de sujets.
- E6 : simplification du dossier avec un plan en trois parties (I : diagnostic de la situation du magasin ; II : préconisation ; III : proposition de mise en œuvre). ET passage en CCF.

### Durée des stages :

- maintien des 12 à 14 semaines sur deux ans sans imposer de répartition entre première et seconde année ;
- demi-journées de préparation et de suivi : proposition de réduire à 10 au lieu de 20 sans imposer de minimum.

Les points d'achoppement sont le passage de E6 en CCF pour tous les syndicats enseignants, et l'absence de minimum concernant les demi-journées de préparation pour le MEDEF qui fait fi des disparités locales.

Malgré un vote par item, toutes les modifications sont adoptées. Le SNALC-FGAF votera contre en CSE malgré les avancées réelles présentées par ce texte. Le passage en CCF de l'épreuve phare de ce BTS constitue pour nous une hérésie et paraît d'autant plus absurde que plus de la moitié des candidats (apprentissage et professionnalisation) seront interrogés lors d'une épreuve orale ponctuelle finale par les enseignants du public !

### 3/ point d'avancement sur l'étude menée par le Cereq pour le compte du ministère de l'Éducation nationale portant sur les métiers du commerce et de la vente

Présentation faite par Christine Rebière du bureau des diplômes professionnels, coordinatrice de la 15<sup>ème</sup> CPC et Françoise Kogut-Kubiak du Céreq.

L'objectif de cette étude consiste à identifier la frontière entre commerce et vente afin d'adapter, le cas échéant, les baccalauréats professionnels correspondants. L'étude documentaire est achevée. Les six emplois retenus pour un examen approfondi sont :

- caissier ) emplois plus précaires
- employé libre service et vendeur non spécialisé) à temps partiels
- vendeur spécialisé et télé vendeur ) et plus féminins
  
- commerciaux auprès des particuliers )
- commerciaux auprès des entreprises ) plus stables
- responsables de magasins )

Malgré une très grande augmentation du nombre d'emplois qualifiés avec embauche généralement au niveau 4, les secteurs du commerce et de la vente constituent en même temps un débouché très important pour les non diplômés.

A ce stade, l'étude va se poursuivre avec des entretiens individuels avec 20 DRH et 40 titulaires des emplois étudiés.

En l'absence de travaux en cours, la prochaine réunion de la 15<sup>ème</sup> CPC est fixée au jeudi 28 novembre à 14h et portera sur l'étude en cours.

**Anne-Marie LE GALLO-PILEAU**

## Textes officiels : Cliquez, nous ferons le reste !

- Baccalauréats général et technologique. Modification. BO n°3.
- Baccalauréat technologique séries ST2S et STMG. Livret scolaire. BO n°3.
- Baccalauréat technologique - série techniques de la musique et de la danse. BO n°3.
- CAP « Métiers de la mode : chapelier-modiste » : modification. BO n°2.
- Baccalauréat professionnel « Electrotechnique, énergie, équipements communicants » : modification. BO n°2.
- Baccalauréat technologique. Dispositions transitoires pour l'épreuve de langue vivante 2 dans les séries STD2A, STI2D et STL. BO n°1.
- Baccalauréats général et technologique. Rectificatifs. BO n°1.
- Baccalauréats général et technologique. Dispense de certaines épreuves pour les candidats qui changent de série d'examen. BO n°1.
- Baccalauréat professionnel. Obtention de dispenses d'unités à l'examen. BO n°47.

# Responsables académiques



ACADEMIE	PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER	DELEGUE auprès du RECTORAT
<b>AIX MARSEILLE</b>	<b>M. Thierry Tirabi</b> - (Vice-Pdt) <b>M. Gilbert Aguilar</b> Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net	<b>M. Marc Silanus</b> snalc.am@laposte.net	<b>SNALC - M. Didier Anastay</b> - Les Fauvettes 181, rue Dr Cauvin - 13012 Marseille didier.anastay@9online.fr	<b>M. Thierry Tirabi</b> <b>M. Gilbert Aguilar</b> snalc.am@laposte.net
<b>AMIENS</b>	<b>M. Martial Cloux</b> - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64	<b>M. Patrice Leloir</b> 12, rue de l'abbaye - 80800 Marcelcave Patrice.leloir@wanadoo.fr	<b>SNALC - M. Fleury</b> 2, rue Vivaldi - 60300 Senlis p.fleury@snalc.fr - Tél 03.44.53.65.06	<b>M. Philippe Trépagne</b> - Tél 09.73.82.67.93 14, rue Edmond Cavillon - 80270 Airaines philippe.trepagne@dbmail.com
<b>BESANCON</b>	<b>Mme M. Houel</b> - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr	<b>Mme Sylvie Prévot</b> prevot-michel@wanadoo.fr Tél 06.33.26.99.13	<b>M. Gilles Chambaret</b> 40, rue des Ecoles - 39000 Lons-le-Saunier Tél 03.84.24.73.87	<b>Mme Michèle Houel</b> (voir col. Présidente) Vice-Pdt <b>Mme A.-M. Marion</b> - 06.09.64.37.93 anne-marie.marion@wanadoo.fr
<b>BORDEAUX</b>	<b>M. François Lehec</b> - snalc.bx.p@gmail.com 31, rue de Monpezat - 64000 Pau Tél 05.59.40.15.83	<b>Mme Marie-Thérèse Alonso</b> 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vpl@gmail.com	<b>M. Jean Bertrand Guillaumet - SNALC</b> 109, rue Millière - 33000 Bordeaux	<b>M. Philippe Laforgue</b> - Tél 05.56.51.05.76
<b>CAEN</b>	<b>M. Henri Laville</b> - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 02.31.52.13.66	<b>Mme Anne Parléani</b> 25, rue Châteaubriand - 14000 Caen Tél 02.31.73.72.02 - snalc.sd14@wanadoo.fr	<b>SNALC - M. Patrick Buhot</b> 10, rue Jules Verne - 14100 Lisieux Tél 02.31.63.60.49 - snalcbn-tres14@orange.fr	<b>M. Henri Laville</b> (voir col. Président)
<b>CLERMONT FERRAND</b>	<b>M. Jean-René Lanaret</b> 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - snalc.auvergne@bbox.fr	<b>Mme Isabelle Defix</b> - Tél 06.88.18.28.44 6, imp. du 4 septembre - 63800 - Cournon d'Avvergne isalionel@orange.fr	<b>Mme Nicole Duthon</b> - Tél 06.75.94.22.16 9 bis, rte de Beauté - 63160 Billom jm-n.duthon@wanadoo.fr	<b>Mme Duthon</b> (voir col. Trésorier) <b>Mme Vautrin</b> - Tél 04.73.30.84.84
<b>CORSE</b>	<b>M. Lucien Barbolosi</b> Tél 06.80.32.26.55	<b>Mme Sylvie Chiariglione</b> Fossi Village - 20137 Porto-Vecchio Tél 04.95.70.49.07 - 06.22.85.43.54	<b>SNALC - M. André Agostini</b> Les terrasses du Fango - Bat A - 20200 Bastia Tél 04.95.46.17.38 - 06.10.87.09.07	<b>M. Pierre D. Ramacciotti</b> - Tél 06.11.27.16.35 <b>Mme R-Marie Biancardini</b> - Tél 06.18.53.80.83
<b>CRETEIL</b>	<b>M. Loïc Vatin</b> - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu	<b>Mme Marie-Hélène Burnouf</b> 33, rue de Seine 75006 Paris	<b>SNALC - Mme Damienne Vatin</b> 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu damienne.vatin@free.fr	<b>M. Emmanuel Protin</b> Tél 06.17.82.23.05 - pressesnalc@snalc.fr
<b>DIJON</b>	<b>Mme Françoise Morard</b> 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr	<b>Mme Line Godfrey</b> 16, rue du Général H. Delaborde - 21000 Dijon snalc71@yahoo.fr	<b>M. Bernard Thiebaut</b> 27, rue de Talant - 21000 Dijon Tél 06.76.74.17.97 - bernardthiebaut@wanadoo.fr	<b>Mme Françoise Morard</b> (voir col. Présidente) <b>M. Bernard Thiebaut</b> (voir col. Trésorier)
<b>GRENOBLE</b>	<b>Mme Renée Damesin</b> - Tél 04.76.42.24.19 29 bis, av. Jean Perrot - 38100 Grenoble damesin.renee@wanadoo.fr	<b>Mme Marie-José Fedorko</b> marie-jose.fedorko@ac-grenoble.fr	<b>M. Charles Goepfert</b> 21 bis boulevard Gambetta - L'Opaline 73000 Chambéry	<b>Mme Renée Damesin</b> (voir col. Présidente)
<b>LILLE</b>	<b>M. Benoît Theunis</b> - snallille@voila.fr 6, rue de la Métrairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79	<b>M. G. Petitberghien</b> - Rés. Franklin - apt 315 5, rue Sainte-Barbe - 59000 Lille gregory.petitberghien@laposte.net	<b>Mme Rots</b> - 10, allée des Santolines 59380 Crochte Tél 03.28.62.37.78 - joelle.rots@orange.fr	<b>M. Grégory Petitberghien</b> (voir col. Secrétaire) Tél-Fax 03.20.07.69.08
<b>LIMOGES</b>	<b>M. Frédéric Bajor</b> - f.bajor@gmail.com Le Mazaudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40	<b>M. Olivier Jaulhac</b> 50, av. du G <sup>l</sup> Leclerc - 19200 Ussel Tél 06.61.95.43.10 - snalc.limousin@gmail.com	<b>SNALC - M. Saillol</b> 6, rue Monnet - 23000 Guéret	<b>M. Oger</b> (Vice-Pdt) - Tél 06.84.40.04.58 32, rue Krüger - Rés Athéna, app <sup>t</sup> 64 - 87100 Limoges ogrefrederic@orange.fr
<b>LYON</b>	<b>M. Christophe Paterna</b> - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03	<b>M. André Godet</b> 18, rue Etienne Dolet - 69170 Tarare snalc-lyon@orange.fr	<b>Mme Catherine Dubar</b> 29 bis rue de la favorite - 69005 Lyon Tél 06.19.72.84.93	<b>Mme Sylviane Arweiler</b> - T-Fax 04.72.33.21.16 36, av. du Château - 69003 Lyon arweiler.snalc@wanadoo.fr
<b>MONTPELLIER</b>	<b>M. Karim El Ouardi</b> - Tél 06.50.28.01.24 52 av. du cdt soubielle - 66000 Perpignan president.snalcmontpellier@gmail.com	(voir col. Président)	(voir col. Président)	<b>Mme Florence Costa</b> - 04.66.23.98.46 vallesoanna@gmail.com et <b>M. G. Balitrand</b> 06.64.30.37.97 - georgesbalitrand@orange.fr
<b>NANCY METZ</b>	<b>Mme Elisabeth Exshaw</b> - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr	<b>Mme Anne Weiersmuller</b> T-Fax 03.83.36.42.02 - snalc.lorraine@orange.fr 3, av. du XX <sup>ème</sup> Corps - 54000 Nancy	<b>SNALC</b> 3, av. du XX <sup>ème</sup> Corps - 54000 Nancy	<b>Mme Anne Weiersmuller</b> Tél. 06.76.40.93.19
<b>NANTES</b>	<b>M. Hervé Réby</b> - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecochairs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr	<b>Mme Marie-Christine Ferrere</b> 11, rue des Aubépines - 44980 S <sup>m</sup> Luc sur Loire snalc.nantes@orange.fr	<b>SNALC - M. Axel Bergeron</b> 1, avenue des quatre vents 44210 Pornic	<b>M. Hervé Réby</b> (voir col. Président)
<b>NICE</b>	<b>Mme Dany Courte</b> - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr	<b>Mme Françoise Tomaszuk</b> Les Eglantiers n°20, rue Amiral Emeriau - 83000 Toulon Tél 04.94.91.81.84 - snalc.83@free.fr	<b>SNALC - 396, av. de l'Orée du Parc</b> 83600 Fréjus py.ambrosino@orange.fr	<b>Mme Dany Courte</b> (voir col. Présidente) Tél 06.83.51.36.08 - Fax 04.93.74.67.24
<b>ORLEANS TOURS</b>	<b>M. François Tessier</b> - Tél 06.47.37.43.12 26, place Vaillant-Couturier - 18100 Vierzon Francois-Leonard.Tessier@ac-orleans-tours.fr	<b>M. Laurent Chéron</b> - Tél-Fax 02.38.54.91.26 28, rue Saint-Marc - 45000 Orléans snalc.orleans-tours@wanadoo.fr	<b>SNALC - 6, rue J.-B. Clément</b> 45400 Fleury les Aubrais Tél 02.38.73.88.21	<b>M. Laurent Chéron</b> (voir col. Secrétaire)
<b>PARIS</b>	<b>Mme Manuelle Gobert</b> - SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris Tél 01.48.42.04.40 - snalcparis@aol.fr	<b>M. Mathieu Malmouvais</b> SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris	<b>Mme Catherine Joubert</b> SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris	<b>Mme M. Gobert et Mme K. Turoche</b> - SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris Tél 01.48.42.04.40 - snalcparis@aol.fr
<b>POITIERS</b>	<b>M. Toufic Kayal</b> - toufickayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35	<b>M. Alain Roche</b> 8, av. Louis Dognan - 79110 Chef-Boutonne Tél 05.49.29.76.91	<b>Mme Elodie Le Droucpeet</b> 8, rue Youri Gagarine - 79000 Niort elodie.le-droucpeet@orange.fr	<b>M. Toufic Kayal</b> (voir col. Président)
<b>REIMS</b>	<b>Mme Béatrice Julion</b> - snalcrcims@laposte.net 57, rue des Cavins - 02370 Chassemy Tél 06.16.51.27.87	<b>Mme Marie-Françoise Barillot</b> 20, rue Dominique - 10000 Troyes m.barillot@yahoo.fr - Tél 03.25.73.06.00	<b>M. Thierry Koessler</b> 12, place Hélène Boucher - 51100 Reims thierry.koessler@free.fr - Tél 03.26.87.19.98	<b>Mme Marie-Françoise Barillot</b> (voir col. Secrétaire)
<b>RENNES</b>	<b>M. Sébastien Robreau</b> - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43	<b>M. Gaëtan Maléjacq</b> - snalc.29@orange.fr 16, rte de la Haute Corniche - 29280 Plouzane Tél 09.64.09.65.16	<b>M. Philippe Auriol</b> - auriolphilippe17@yahoo.fr 19, rue Claude Monet - 22000 Saint-Brieuc Tél 09.64.10.65.17	<b>Mme Brigitte Ayala</b> - snalc.35@orange.fr Les Riays - 35470 Bain-de-Bretagne Tél 09.63.26.82.94
<b>LA REUNION</b>	<b>M. Pradel</b> - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M <sup>l</sup> Leclerc - 97400 St-Denis Tél 02.62.21.70.09 Fax 02.62.21.73.55	<b>M. Ph. Peyrat</b> - phil.peyrot@orange.fr 375, rue M <sup>l</sup> Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.87.40.02	<b>M. Patrick Hamel - SNALC</b> 375, rue M <sup>l</sup> Leclerc - 97400 St-Denis	<b>M. Jérôme Motet</b> 375, rue M <sup>l</sup> Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.77.61.00
<b>ROUEN</b>	<b>M. Thieff</b> - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08	<b>M. Nicolas Rat</b> - nicolas.rat@gmail.com 4, square Jean Monnet - 76240 Bonsecours Tél 09.51.80.55.41	<b>SNALC - Mme de Bigault de Granrut</b> 8, rue Jean Jaurès - 76170 Lillebonne Tél 02.35.31.89.01	<b>M. Nicolas Rat</b> (voir col. Secrétaire)
<b>STRASBOURG</b>	<b>Mme Anne Spicher</b> - Tél 03.88.82.99.58 5n, rue Taurellus - 67600 Sélestat snalc.alsace@wanadoo.fr	<b>Mme Gabrielle Spicher</b> 22, rue du Rhin - 67240 Bischwiller Tél 06.83.29.12.45	<b>Mme Nathalie Sutter</b> 20, rue Kirchloch - 67240 Schirrhein	<b>Mme Gabrielle Spicher</b> - Tél 06.83.29.12.45 <b>Mme Henriette Ludwig</b> - Tél 03.89.77.52.56 <b>M. Jacques Bollenot</b> - Tél 06.73.15.47.24
<b>TOULOUSE</b>	<b>M. J-F Berthelot</b> - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95 http://snalc.toulouse.web12.fr	<b>M. Pierre Van Ommeslaeghe</b> - snalc.12@snalc.fr 22, av. du Rouergue - 12310 Bertholène 05.65.74.49.70 - 06.80.59.37.23	<b>Mme Marie-Hélène Piquemal</b> 5, rue Bardou - app <sup>t</sup> . A61 - 31200 Toulouse mh.piquemal@snalc.fr	<b>Mme Sylvie Compte-Sastre</b> - Tél 06.74.05.29.80 <b>M. Florian Marty</b> - Tél. 06.03.38.36.79
<b>VERSAILLES</b>	<b>M. Frédéric Seitz</b> - 06.95.16.17.92 4, rue de Tréville - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	<b>Mme Anna Delmon</b> - 06.95.33.13.45 4, rue de Tréville - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	<b>SNALC</b> 4, rue de Tréville - 75009 Paris	<b>M. Frédéric Seitz</b> (voir col. Président)
<b>DETACHES ETRANGER OUTRE-MER</b>	<b>M. Frantz Johann vor der Brügge</b> 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr	<b>Mme Anna Delmon</b> Tél - 01.47.70.00.55 4, rue de Tréville - 75009 Paris	<b>SNALC</b> Secteur Etranger Outre-Mer 4, rue de Tréville - 75009 Paris	<b>M. Frantz Johann vor der Brügge</b> (voir col. Président)





